

# Hebdo Canada

Volume 1, No 37

le 19 septembre 1973



Ottawa, Canada.

**Le Gouvernement prend d'autres mesures contre l'inflation, 1**

**La Voie maritime: Une année exceptionnellement active, 3**

**Augmentation des pensions de vieillesse en octobre, 3**

**La collection de M. L.B. Pearson remise au Musée des Postes, 4**

**Pour un soulagement plus rapide et plus durable de la douleur, 4**

**Aide aux pêcheurs indiens de la C.-B., 5**

**Établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République du Vietnam, 6**

**Sécurité: Moins d'automobiles rappelées, 6**

## Le Gouvernement prend d'autres mesures contre l'inflation

*Dans une déclaration faite à la Chambre des communes le 4 septembre, le premier ministre a annoncé d'autres mesures pour contrecarrer l'augmentation du coût de la vie, celle des aliments en particulier, et l'inflation en général. Voici des extraits du discours de M. Trudeau:*

...Je parlerai d'abord des mesures pour conserver et augmenter les stocks alimentaires. Le 29 juin, le Gouvernement a assujéti le soya, le colza et la graine de lin ainsi que leurs sous-produits aux dispositions de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation aux fins de protéger nos aliments à base de protéines après que les États-Unis eurent imposé leur embargo à l'exportation. De même, des contrôles temporaires à l'exportation du boeuf et du porc ont été imposés le 13 août pour protéger les stocks de viande nécessaires aux Canadiens contre une recrudescence de nos exportations vers les États-Unis occasionnée par des pratiques commerciales et des hausses de prix résultant des contrôles des prix imposés dans ce pays. Les villes canadiennes continuent encore de recevoir des bonnes quantités de viandes et les prix ont grandement baissé suite aux mesures prises par le Gouvernement en raison d'une mise en marché accélérée associée à une certaine résistance du consommateur. La fin de la grève du rail amènera en outre une réduction des anomalies dans les prix. Les contrôles à l'exportation ne s'appliqueront qu'aussi longtemps qu'ils seront nécessaires.

Monsieur l'Orateur, je me demande si le contenu de ma déclaration n'effraie pas les députés de l'Opposition, autrement ils ne se montreraient pas si bruyants. Ils seraient beaucoup plus détendus, en attendant, d'écouter la déclaration de leur propre chef. Les contrôles à l'exportation ne s'appliqueront qu'aussi longtemps qu'ils seront nécessaires pour protéger les stocks alimentaires du Canada et ils ne sont pas destinés à servir d'instrument permanent pour contrôler les approvisionnements.

Pour résoudre la question à long terme, nous avons invité les provinces

à participer en septembre à une Conférence interministérielle et à se mettre d'accord sur les principes et les politiques propres à intensifier la production de denrées alimentaires et à assurer des bénéfices raisonnables aux agriculteurs. L'accroissement de la production de denrées alimentaires au Canada, favorisé par des mesures qui assureront aux producteurs la stabilité et la sécurité des prix, est le moyen par excellence de s'attaquer aux prix élevés des aliments que doit payer aujourd'hui le consommateur. C'est pourquoi le Gouvernement est disposé à instaurer certaines mesures comme de meilleurs prix de soutien aux denrées agricoles, des paiements anticipés pour une variété de produits, des programmes de stabilisation des revenus agricoles mettant à contribution le Gouvernement et le producteur, et d'autres mesures qui pourraient être adoptées après la Conférence de septembre. Il n'existe pas de pénurie de produits alimentaires au Canada actuellement...et le Gouvernement verra à ce qu'on ne crée pas de rareté artificielle.

La production de denrées agricoles requiert une main-d'oeuvre suffisante durant certaines périodes critiques et si nous voulons accroître notre production, il faudra assurer la disponibilité de cette main-d'oeuvre agricole. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration est à préparer des modalités nouvelles et plus efficaces de recrutement, de formation, de déploiement et de logement des ouvriers agricoles saisonniers. De plus, là où il arrive que des goulots d'étranglement dans le marché de la main-d'oeuvre contribuent à faire augmenter les prix, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration prendra des mesures importantes pour s'assurer qu'on a suffisamment de travailleurs spécialisés pour répondre aux besoins.